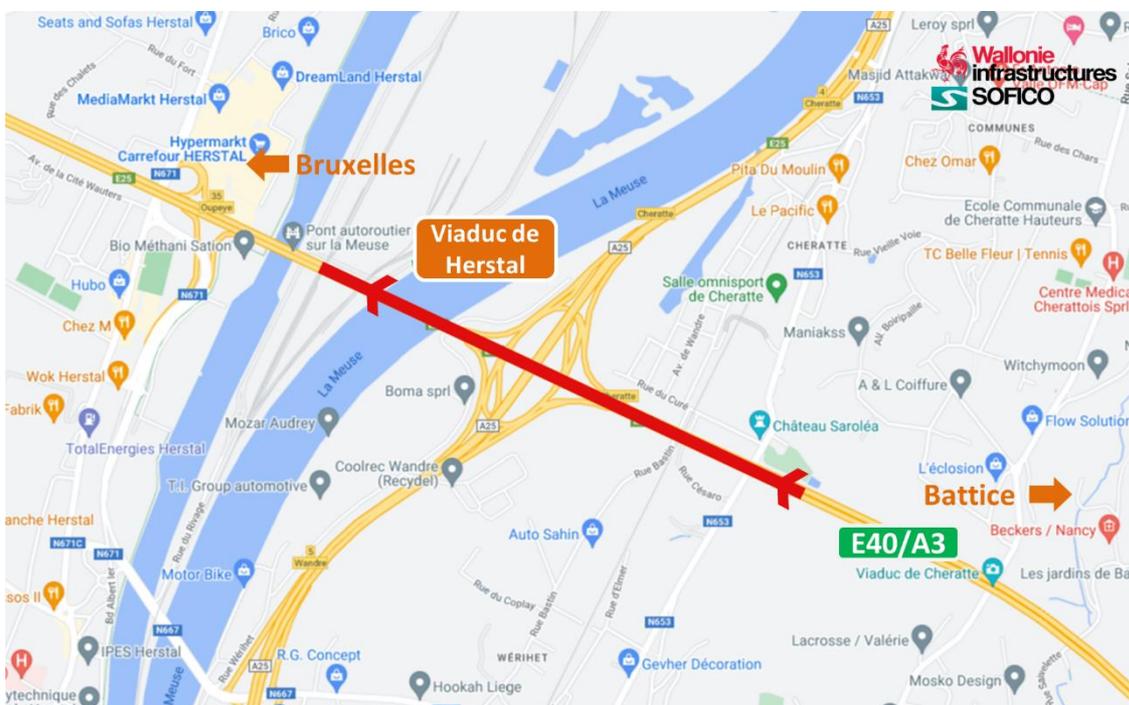


## E40/A3 vers Bruxelles : premières nuits de réparations au niveau du joint dégradé du viaduc de Herstal

17 mai 2023

**Au total, une dizaine de nuits sera nécessaire afin de réparer le joint de dilation dégradé au niveau du viaduc de Herstal (E40/A3). Les deux premières interventions nocturnes se tiendront de ce dimanche à ce mardi et nécessiteront de soustraire 2 bandes à la circulation. Par contre, en journée, toutes les voies resteront accessibles, toujours avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h dans l'attente de la réparation complète du joint.**



### MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Ces réparations sont effectuées uniquement de nuit pour impacter le moins possible les usagers.

Suite à ces opérations, sur l'autoroute E40/A3, à hauteur du viaduc de Herstal, en direction Bruxelles :

- Ce dimanche 21 mai :
  - A partir de 18h, une voie sera soustraite au trafic ;
  - A partir de 21h30 jusqu'au lundi 22 mai à 5h, une deuxième voie sera soustraite au trafic ;
  - Comme en journée, la vitesse restera limitée à 50km/h sur la zone.
- Du lundi 22 mai à 21h30, au mardi 23 mai à 5h :
  - Deux voies seront soustraites au trafic ;
  - Comme en journée, la vitesse restera limitée à 50km/h sur la zone.

En journée, pendant les travaux, les trois voies resteront accessibles avec une vitesse limitée à 50 km/h.

La suite du planning d'intervention sera communiquée la semaine prochaine. Environ 10 nuits au total sont nécessaires.

## POUR RAPPEL

A la suite de dégradations apparues au niveau d'un joint de dilatation du viaduc de Herstal, supportant l'E40/A3 vers Bruxelles, un joint provisoire a été posé la nuit du 4 au 5 mai par-dessus le joint détérioré afin de permettre de maintenir la circulation avec une vitesse maximale limitée dans l'attente d'une intervention adéquate.

Si dans un premier temps les experts tablaient sur la conservation et la réparation de cette pièce, les inspections menées lors du retrait partiel du trafic ont démontré que le remplacement de cette pièce sur-mesure s'avérait indispensable, tout comme celui de traverses soutenant le joint.

Dans l'attente de cette réparation complète du joint, la vitesse restera réduite localement sur cette zone à 50 km/h à la suite de la surépaisseur induite par le joint provisoire.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !    